

Département du NORD
Arrondissement de DUNKERQUE
Canton d'HAZEBROUCK
COMMUNE D'HAVERSKERQUE

Envoyé en préfecture le 24/09/2025
Reçu en préfecture le 24/09/2025
Publié le
ID : 059-215902933-20250919-043_2025-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 043_2025

Séance du vendredi 19 Septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
Le vendredi dix-neuf septembre à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la salle René Cassin, sous la présidence Mme Jocelyne DURUT, Maire, à la suite de la convocation du 12 septembre 2025 dont un exemplaire a été affiché en Mairie et sur le site internet.

Étaient présents : Mme Jocelyne DURUT, Maire ; M. Philippe BLERVAQUE, Mme Catherine WILLEMS, M. Eddy ROLIN, Maire-adjoints ; Mme Virginie VASSEUR, M. Franky SALON, Mme Catherine GOEDGEBUER, M. Clément WALBROU, Mme Brigitte DELANNOY, Mme Françoise WARNEYS, M. Christophe LOUVEAU, Mme Sandrine BILLAU, Conseillers municipaux.

Étaient excusés : Mme Domitille DENEUVILLE ayant donné procuration à Mme Brigitte DELANNOY, Mme Justine DURETETE ayant donné procuration à M. Clément WALBROU.

Étaient absent : M. Bertrand TRINEL

Secrétaire de séance : M. Philippe BLERVAQUE

Fin de la séance : 20h00

L'Assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

Objet : Proposition de règlement de l'école de danse.

Considérant qu'il y a lieu pour le bon fonctionnement des ateliers de danse de mettre en place un règlement intérieur.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Mme Jocelyne DURUT, Maire ;

DECIDE à l'unanimité de :

(14 voix POUR)

- **D'ADOPTER** la proposition de règlement des ateliers de danse de la commune en annexe.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Jocelyne DURUT,
Maire d'HAVERSKERQUE

